

Appel à projets « Mobilité sortante Chercheurs / Enseignants » 2021

Institut des Sciences de la Santé Publique d'Aix-Marseille (ISSPAM)

CONTEXTE DE L'APPEL A PROJETS

L'Institut des Sciences de la Santé Publique d'Aix-Marseille (ISSPAM) a des missions de recherche et de formation marquées par un caractère pluridisciplinaire et interdisciplinaire en sciences de la santé publique. Il vise à mettre en synergie et à potentialiser les forces existantes du site d'Aix-Marseille sur différents domaines d'expertise. Il interagit fortement avec des associations et comités de patients, des agences sanitaires et avec le monde socio-économique et culturel. Résolument ouvert à l'international, il privilégie, entre autres, au Sud les pays en développement, prioritairement au sein de l'espace francophone, et du bassin méditerranéen.

Au travers de ses domaines prioritaires et stratégiques (démocratie sanitaire, empowerment, recherche communautaire et populationnelle, inégalités sociales de santé et réponses de politique publique, santé globale, santé digitale et humanité augmentée, intelligence artificielle pour la santé publique), l'ISSPAM vise à contribuer à la décision clinique et en santé publique, à l'évaluation des politiques relatives à la santé des populations, à éclairer les décideurs et impacter dans les décisions de politiques publiques en santé.

L'APPEL A PROJETS « MOBILITE ENTRANTE CHERCHEURS / ENSEIGNANTS »

Cette bourse de mobilité est destinée à soutenir l'accueil d'un chercheur ou enseignant faisant partie de l'ISSPAM dans une institution académique ou non (université, institution privée, associative, socio-culturelle...) à l'étranger.

L'objectif de cet appel à projet est de favoriser pour l'ISSPAM la structuration de partenariats internationaux.

Deux bourses d'aide à la mobilité sortante pourront être accordées en 2021.

Il s'agit d'apporter à chaque chercheur ou enseignant retenu un soutien financier de 2 000 euros, pour prise en charge majoritairement de frais de déplacement et d'hébergement, et possiblement autres frais de séjour, pour une mobilité à l'étranger.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Candidat

Chercheur, enseignant, enseignant-chercheur, ingénieur, post-doctorant ou doctorant affilié à une équipe de l'ISSPAM.

Nature du projet

Collaboration scientifique ou pédagogique.

Structure d'accueil

Toute institution, académique ou non (université, institution privée, associative, socioculturelle...) étrangère peut être éligible.

CRITERES DE SELECTION

Les critères d'évaluation porteront sur la qualité scientifique ou pédagogique du projet d'accueil, ainsi que sur l'argumentaire concernant l'intérêt du partenariat équipe ISSPAM – équipe étrangère pour les thématiques de l'ISSPAM.

Une attention particulière sera portée aux candidatures vers une université partenaire d'Aix-Marseille Université (AMU) dans le cadre de CIVIS, mais l'appel à projet est ouvert à toute candidature vers d'autres universités ou institutions.

Un comité scientifique ad-hoc, composé des membres du Comité de Pilotage Formation, du co-directeur Recherche et du directeur de l'ISSPAM, avec le soutien éventuel d'experts extérieurs, évaluera et sélectionnera les projets.

Charge au porteur du dossier retenu et à son équipe d'accueil ISSPAM de s'assurer que l'encadrement de la mobilité est en règle vis-à-vis des démarches habituelles relatives à chacune des institutions concernées.

CUMUL DES BOURSES

L'enseignant ou chercheur bénéficiaire de cette bourse d'aide à la mobilité pourra la cumuler avec une autre bourse pour le séjour demandé. La candidature à cette bourse A*MIDEX n'exclut pas de candidater à un autre programme de bourse pour compléter le soutien financier de la mobilité programmée.

CALENDRIER

Le formulaire de candidature à cet appel à projet (annexe 1) doit être envoyé par voie électronique sur l'adresse isspam-contact@univ-amu.fr avant la **date limite de soumission fixée au jeudi 6 mai 2021 à 23h59**.

La réponse sera communiquée au candidat par message électronique, avec copie des expertises de son dossier.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Il est obligatoire pour le lauréat et son équipe de mentionner le soutien financier du programme A*Midex dans toutes les publications et communications scientifiques en relation avec le projet financé : « Ce travail a bénéficié d'une aide du gouvernement français au titre du Programme Investissements d'Avenir, Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A*Midex" AMX-20-IET-014. Il a ainsi été soutenu par une subvention de l'Institut des Sciences de la Santé Publique d'Aix-Marseille (#ISSPAM-21-ECMOBS-00x). // *The project leading to this publication has received funding from the Excellence Initiative of Aix-Marseille University - A*Midex, a French "Investissements d'Avenir programme" AMX-20-IET-014. It was thus supported by a grant from the Aix-Marseille Institute of Public Health Sciences (#ISSPAM-21-ECMOBS-00x)* ».

Par ailleurs, les bénéficiaires de subventions impliqués dans le projet peuvent être invités à présenter leurs résultats lors des événements organisés par l'ISSPAM.

ATTENTION AUX FORMALITES ADMINISTRATIVES GENERALES !

Le paiement de la bourse obtenue sera effectué sur justificatifs. Des frais liés au déplacement (transport, hébergement) pourront possiblement être pris en charge à l'avance.

Une attestation de présence sera demandée au retour du séjour à l'étranger.

Il est de la responsabilité du candidat de vérifier que la mobilité vers le pays de destination est autorisée au niveau sécurité-défense, qu'il possède les documents et autorisations de voyage nécessaires (passeports, visas) et de vérifier si les conditions sanitaires permettent le départ.

Consultez la page des relations internationales d'AMU et celle de l'institution d'accueil pour des conseils avant le départ.

Annexe 1 - Appel à projets « Mobilité sortante Chercheur / Enseignant » 2021 ISSPAM

Formulaire de candidature

Merci de joindre une **lettre de motivation** et un **Curriculum Vitae**.

INFORMATIONS GENERALES

- Nom, Prénom
- Date de naissance
- Adresse électronique, téléphone
- Statut/Fonction,
- Equipe ISSPAM d'affiliation (Intitulé, directeur)
- **Equipe d'accueil à l'étranger** (Intitulé, directeur, université)

PRESENTATION DU PROJET D'ACCUEIL

- Titre du projet
- Mots clés (maximum 5)
- **Description du projet envisagé**: contexte, complémentarité des équipes et objectifs spécifiques de la mobilité, retombées scientifiques ou pédagogiques de la mobilité (2 pages maximum et 5 références maximum)

AVIS ET SIGNATURES DES DIRECTEURS D'EQUIPE

- Nom, avis circonstancié et signature du directeur de l'équipe d'affiliation ISSPAM (mettant notamment en avant l'intérêt du partenariat pour l'ISSPAM)
- Nom, avis circonstancié et signature du directeur de l'équipe d'accueil à l'étranger